



Appel de l'intersyndicale du second degré d'Aix-Marseille.

SNES-FSU, SIAES-FAEN, CGT Educ'Action, SN-FO-LC, SNALC-FGAF, Sud Education

L'intersyndicale académique d'Aix-Marseille s'est réunie, le mercredi 18 novembre, pour décider des suites à donner à notre mouvement dans le but d'obtenir l'abrogation de la réforme du collège.

Suite aux attentats du 13 novembre, le rectorat a pris la décision de reporter d'une semaine la formation du 18 novembre.

Nous ne pouvons que constater la poursuite de la mise en œuvre de la réforme, avec laquelle nous restons en désaccord profond. Aussi nous sommes-nous réunis afin de réfléchir aux conditions d'expression de notre mobilisation dans le contexte actuel, forts de la conviction du rejet massif de la réforme parmi nos collègues. Pour nous, la revendication d'abrogation demeure.

L'intersyndicale nationale composée de 15 organisations syndicales s'est réunie le 3 novembre. Elle a adopté un appel commun adressé aux collègues que nous faisons nôtre :

« Les personnels ont réaffirmé leur refus de cette réforme dès la rentrée, ils ont fait grève le 17 septembre et ont participé massivement à la manifestation nationale du 10 octobre. Pourtant la ministre refuse toujours de recevoir l'intersyndicale qui représente 80 % des personnels.

Le ministre crée, par ce refus de tout dialogue, une situation de blocage qui l'oppose à la majorité des personnels.

L'intersyndicale appelle, dans l'immédiat, tous les collègues à s'opposer localement aux formations qui ne sont que des formatages à la réforme et à décider collectivement de la forme de cette opposition (refus d'y participer, grève, participation collective à la formation, en y exprimant notre refus de la réforme...). Elle rappelle que des préavis de grève journaliers sont déposés.

L'intersyndicale appelle les personnels à participer à une semaine d'action à partir du 23 novembre en multipliant les expressions communes, les réunions publiques, les distributions publiques de tracts...

L'intersyndicale appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, heures d'information syndicale pour débattre des suites de l'action, en particulier de la possibilité de construction d'une majorité permettant de créer le rapport de force pour gagner.

Dans la perspective de monter d'un cran dans la mobilisation, elle invite les assemblées générales à lui faire remonter leurs prises de position.

L'intersyndicale reste déterminée à poursuivre la lutte contre cette réforme inacceptable et demande l'ouverture de discussions sur d'autres bases. »

A Marseille, le 22 novembre 2015